



DOSSIER DE PRESSE

Place de l'étoile, Paris 2008 - cliché vertical numérique © IGN

Un patrimoine au service de l'information géographique

CONTACTS PRESSE IGN

Sophie Couturier

01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90

sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter

01 43 98 83 12 - 06 45 37 45 73

corinne.waechter@ign.fr

@IGNpresse

SOMMAIRE

L'IGN, une description du territoire faisant autorité	p.3
La Photothèque nationale	p.4
La Cartothèque : un patrimoine cartographique précieux	p.5
Numériser pour sauvegarder et diffuser le patrimoine	p.6
Des trésors en ligne accessibles à tous	p.7
Le Géoroom, l'œil sur un territoire en évolution	p.8
Le marégraphe de Marseille	p.9
À propos de l'IGN	p.10



Saint-Briac-sur-Mer (Ille-et-Vilaine) 2014. Cliché vertical numérique © IGN

« Le fonds cartographique et photographique de l'IGN est constitué d'un patrimoine géo-historique riche de cinq siècles ; il est l'un des plus importants de France. »

Philippe Truquin,
Chef du service de la
documentation géographique

L'IGN, UNE DESCRIPTION DU TERRITOIRE FAISANT AUTORITÉ

Riche de centaines de milliers de cartes, de documents historiques et de millions de photos aériennes, le patrimoine de l'IGN est d'une valeur inestimable. En mettant ses fonds à disposition de tous, via un programme de numérisation de grande ampleur sur des portails dédiés, l'IGN démocratise la connaissance et ouvre de nouvelles perspectives d'investigation à tous les publics, des chercheurs aux amateurs et passionnés.

L'IGN, opérateur public de référence pour l'information géographique et forestière, est à la pointe des techniques d'acquisition et de traitement des images aériennes. Chaque année, les quatre avions Beechcraft Super King Air 200 de l'IGN quadrillent le ciel de France pour assurer la couverture photographique d'un tiers du territoire. Ces prises de vue aériennes représentent la première étape de la fabrication des cartes et permettent de modéliser dans son intégralité le territoire français. Ces photographies aériennes ont, en outre, de nombreuses applications à caractère historique, scientifique ou environnemental.

« C'est dans les années 1950 que l'IGN effectue la première couverture aérienne systématique de l'ensemble du territoire français pour réaliser la carte de la série bleue au 1 : 25 000. Jusqu'aux années 1990, chaque point du territoire est photographié tous les dix ans environ. Aujourd'hui, grâce aux progrès technologiques de traitement des données et face aux besoins cartographiques grandissants, l'échelle de temps entre les missions aériennes a été réduite. Ainsi, chaque année, un tiers du territoire est couvert pour en appréhender au mieux l'évolution et permettre aux urbanistes, aux chercheurs et au grand public de disposer d'une information géographique la plus récente possible. »

Philippe Truquin,
Chef du service de la
documentation géographique



Les archives de la Photothèque nationale à Villefranche-sur-Cher © IGN

LA PHOTOTHÈQUE NATIONALE

Créé par décret le 27 juin 1940, l'IGN succède au Service géographique de l'armée. Le 26 mai 1946, un décret définit l'organisation du Centre de documentation de photographie aérienne. Le 6 février 1986, le Centre de documentation prend la dénomination de Photothèque nationale dont la gestion est confiée à l'IGN. Initialement située sur le siège de l'IGN à Saint-Mandé, les fonds non numériques de la Photothèque nationale sont transférés en 2016 sur le site de l'IGN à Villefranche-sur-Cher.

La Photothèque nationale est chargée de rassembler, classer et conserver la totalité des négatifs originaux ou les contretypes de toutes les images à usage métrique issus de photographies ou d'enregistrements aériens concernant le territoire national effectués par les services publics ou pour leur compte. Le fonds photographique de l'IGN est principalement constitué des photographies aériennes prises par le Service géographique de l'armée de 1921 à 1940, puis par l'IGN à partir de 1940 ; il comprend 5 millions de photographies aériennes, dont 1,2 million de plaques de verres, ainsi que 1,5 million de photographies aériennes numériques acquises depuis 2002. Trois millions de photographies aériennes anciennes ont été numérisées et sont consultables sur geoportail.gov.fr et remonterletemps.ign.fr.



Royan 1920 © IGN



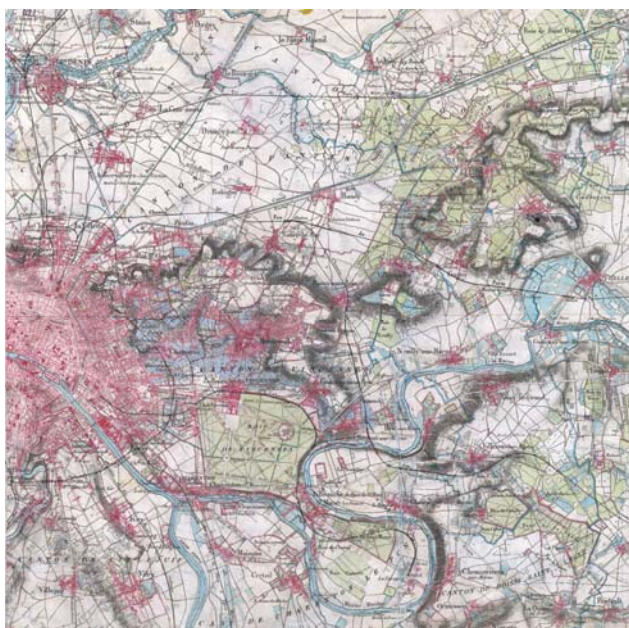
Royan 2014 © IGN



Aiguille verte, Massif du Mont-Blanc, 1949 © IGN

LA CARTOTHÈQUE : UN PATRIMOINE CARTOGRAPHIQUE PRÉCIEUX

Avec plus de 500 000 cartes et un million de documents cartographiques, la cartothèque de l'IGN met à disposition du grand public l'un des fonds cartographiques les plus importants de France. L'IGN conserve notamment 1 549 minutes originales de la carte de Cassini, la première cartographie complète et continue au 1 : 86 400 datant du XVIII^{ème} siècle, ainsi que 1 789 minutes originales de la carte de l'état-major réalisée à partir des levés terrain des officiers du corps de l'état-major au XIX^{ème}. La plus ancienne carte conservée par l'IGN a été levée en juin 1630.



Carte de l'état-major, Paris, région parisienne 1820 © IGN

« La carte de Cassini est la première à représenter la France avec ses contours d'aujourd'hui. C'est un repère essentiel, une représentation du territoire au XVIII^{ème} siècle, superposable aux cartes actuelles. Nous en conservons quelque 2 800 documents de terrain manuscrits, dessins, mesures, états des noms, mais aussi les plaques d'impression et les gravures. Nous avons la même richesse documentaire pour la carte de l'état-major, réalisée au XIX^{ème} siècle sous l'impulsion de Napoléon I^{er}. Celle-ci précise le relief français, et voit se développer les villes, le chemin de fer, les routes... beaucoup d'autres cartes, jusqu'aux plus récentes, constituent notre fonds, autant de chefs-d'œuvre, d'avancées techniques, de repères chronologiques. »

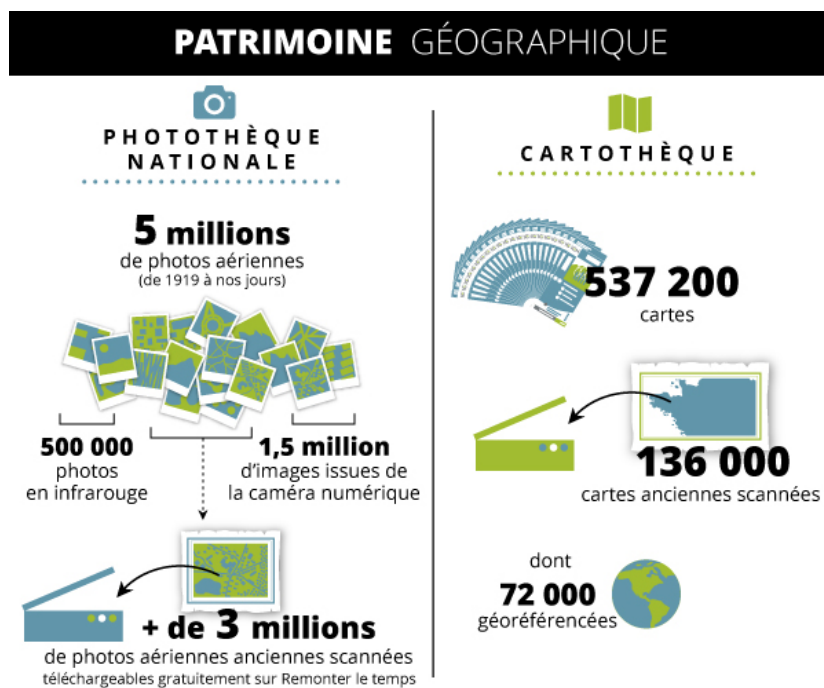
Philippe Truquin,
Chef de service de la documentation géographique



Photographie aérienne sur plaque de verre
© Cécilia Garroni-Parisi / IGN

NUMÉRISER POUR SAUVEGARDER ET DIFFUSER LE PATRIMOINE

L'IGN a initié la dématérialisation de son fonds cartographique en 2007, puis de celui des photographies aériennes en 2008. Ce vaste programme de numérisation sauvegarde le patrimoine géo-historique et le rend progressivement accessible notamment sur geoportail.gouv.fr et remonterletemps.ign.fr ou sur le service **Carte à la carte**. Mesurer, comparer, observer l'évolution des territoires est désormais à la portée de tous !





DES TRÉSORS EN LIGNE ACCESSIBLES À TOUS

Avec deux portails dédiés à la diffusion de ses photos aériennes et de sa cartographie ancienne, l'IGN ouvre un patrimoine inestimable au grand public.

- **geoportail.gouv.fr : des données géographiques de référence en libre accès**

Portail des territoires et des citoyens, le Géoportail permet de visualiser et de combiner entre elles, en 2D ou en 3D, les données géographiques de référence, avec des informations géolocalisées d'intérêt public : photographies aériennes, cartes anciennes, cartes contemporaines, composantes du RGE® (Référéntiel à Grande Echelle), espaces naturels, sites protégés, zonages d'occupation du sol, description du littoral, prévision des marées, reconstitutions 3D réalistes de centres villes, zones urbaines sensibles ou franches, zones à risque, patrimoine naturel ou culturel, etc.

- **remonterletemps.ign.fr pour observer l'évolution des territoires**

Simple d'utilisation, ce géoservice unique permet de visualiser, comparer, superposer en quelques clics des cartes et photographies aériennes anciennes et actuelles issues d'un vaste catalogue de données de référence : carte de Cassini (XVIII^{ème} siècle), carte de l'état-major (XIX^{ème} siècle), carte IGN au 1 : 50 000, photographies aériennes (depuis 1950), etc. ainsi que de commander, en trois formats différents, un **Poster historique** composé selon l'emprise, le titre, et les données (textes, objets, zones, etc.) de son choix. Le Poster historique est également disponible sur ><https://ignrando.fr/boutique/poster-a-la-carte.html>.

« De la carte de Cassini à la carte IGN actuelle, des photos aériennes depuis 1950 aux plus récentes, 'Remonter le temps' permet de comparer la France d'hier et d'aujourd'hui et de découvrir de quelle façon le visage de notre pays, ses paysages et ses ressources naturelles ont été modelés par l'urbanisation et les grands aménagements ».

Romain Vialle,
Chargé de programme portails numériques



LE GÉOROOM, L'ŒIL SUR UN TERRITOIRE EN ÉVOLUTION

À la fois lieu d'expositions, de conférences, de consultation et de vente, le Géoroom est le nouvel espace multi-services de l'IGN, situé à Saint-Mandé sur son centre de production. Principalement dédié à l'accueil et à l'information du public, il offre un espace unique de consultation des cartes anciennes de la cartothèque de l'IGN, ainsi que des photographies aériennes dématérialisées de la Photothèque nationale dont le Géoroom propose des reproductions à la demande. Le Géoroom est également l'espace de

vente de toute la gamme des cartes de l'IGN réalisées à partir des fonds cartographiques de l'Institut qui les imprime sur son site. De la carte de randonnée TOP25 et Série Bleue, aux cartes routières et touristiques, plans de ville, etc., chaque année ce sont près de 3 millions de cartes à toutes les échelles et pour tous les usages qui sont éditées par l'IGN. Les cartes IGN sont également accessibles sous forme numérique sur geoportail.gouv.fr, ainsi que sur smartphones à partir de différents services en ligne et applications d'aide à la randonnée développés par des partenaires (E-walk, IphiGénie, TwoNav et Ubitrek). Toutes les cartes IGN sont également en vente sur la boutique en ligne > ignrando.fr ainsi que dans de nombreux points de vente sur tout le territoire.



Horaires d'ouverture du Géoroom

du mardi au vendredi de 10h à 19h
le samedi de 10h à 18h / fermé le lundi
Tél. : 01 43 98 80 00

Accès

8, av Pasteur - 941 60 Saint-Mandé
Métro Saint-Mandé, Bérault (ligne 1)
RER Vincennes (Ligne A)

Plus d'informations sur > <http://www.ign.fr/institut/institut/georoom>



Le Marégraphe, Marseille © IGN

LE MARÉGRAPHE DE MARSEILLE

Situé au 174 Corniche du Président John Fitzgerald Kennedy à Marseille, le marégraphe a été construit au XIX^{ème} siècle pour déterminer le niveau zéro au-dessus duquel sont mesurés tous les reliefs du territoire français métropolitain. Lieu chargé d'histoire, le marégraphe n'en demeure pas moins une station de surveillance de haute technicité, équipée d'appareils modernes qui en font un observatoire essentiel des programmes actuels de surveillance du niveau des mers.

Depuis 1864, le calcul des altitudes de chaque pays européen se fait à partir d'un point zéro. En 1879, la Commission centrale du Nivellement général de la France demande l'installation d'un marégraphe à Marseille, en raison de la faible amplitude des marées en Méditerranée. En 1884, le marégraphe est construit. Après douze ans d'observations (1885 à 1897) effectuées par l'ingénieur des mines Charles Lallemand, le point zéro est fixé et matérialisé par un rivet scellé à une cote marquée à 1,661 mètre au-dessus du niveau moyen de la mer. Ce point appelé point fondamental, est le point de départ du réseau des repères altimétriques du Nivellement général de la France (NGF) constitué et entretenu par l'IGN. Depuis 130 ans, le marégraphe produit des données auxquelles viennent s'ajouter celles d'un marégraphe numérique et celles d'une station GNSS⁽¹⁾ permanente. Grâce à la complémentarité de ses équipements, le marégraphe de Marseille est une station de surveillance de haute technicité, intégrée aux programmes scientifiques internationaux d'observation du niveau des mers. **Depuis la fin du XIX^{ème} siècle on constate une élévation du niveau moyen de la mer à Marseille de 16 cm. Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, l'exploitation des données marégraphiques ainsi acquises est riche d'enseignement.**

« Le marégraphe, notamment grâce à son appareil numérique, remplit la mission essentielle de mesurer l'évolution du niveau de la mer. Le marégraphe est rattaché au réseau mondial d'observatoires dont les résultats nourrissent des travaux comme ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). »

Alain Coulomb,
Responsable du nivellement

Plus d'informations sur >
http://geodesie.ign.fr/index.php?page=maregraphe_de_marseille

(1) Global Navigation Satellite System

À PROPOS DE L'IGN

Placé sous la double tutelle du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire et du ministre de l'agriculture et de l'alimentation, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées. Puissant acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité nationale.

Grâce à ses cinq laboratoires de recherche, l'IGN entretient un potentiel d'innovation de haut niveau dans les domaines de la géodésie, de la topographie vectorielle, de l'optique et de l'électronique, du traitement des images et de l'inventaire forestier.

L'ENSG-Géomatique, l'Ecole nationale des sciences géographiques de l'IGN, forme les futurs ingénieurs de l'information géographique.

[Plus d'informations sur > ign.fr](#)



L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire et du ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

DATES CLÉS

1666 Colbert crée l'Académie des sciences. Constitution de la carte de Cassini, première cartographie homogène du territoire

1817 Constitution de la carte de l'état-major par la Commission royale de la carte de France

1887 Création du Service géographique de l'armée

1912 Le 1^{er} atlas des forêts de France est établi par Lucien Daubrée

1940 Le Service géographique de l'armée devient l'Institut géographique national

1958 Création de l'Inventaire forestier national (IFN) pour mieux connaître les potentialités des forêts françaises

1980 La cartographie au 1 : 25 000 du territoire national est achevée

2004 Changement de la méthode d'inventaire forestier : l'échantillonnage départemental duodécennal devient national et annuel.

2006 Le Géoportail, est inauguré par le président de la République

2008 Le référentiel géographique à grande échelle (RGE®) est achevé

2012 L'Institut géographique national et l'Inventaire forestier national fusionnent et donnent naissance à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

2015 Ouverture du portail Espace loisirs devenu [ignrando.fr](#) en **2017**

2016 Lancement de la première version open source *d'iTown*s, plateforme technologique de l'IGN permettant de visualiser et d'exploiter des données géographiques en 3D à travers le web

2017 Ouverture officielle du Géoroom